

Communiqué de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE de Loire-Atlantique

AUGMENTATION DU PRIX DU CARBURANT : INACCEPTABLE!

Le prix du baril approche désormais les 130 dollars. Il n'atteint cependant pas le niveau historique de la fin mai 2008 (147,5 dollars). A l'époque pourtant, en 2008, le prix du gasoil (et de l'essence) ne dépassait pas les 1,50 € le litre.

Ce matin, 9 mars, les stations en Loire-Atlantique affichent des prix entre 2,00 € et 2,20 €, le prix du gasoil ayant même dépassé le prix du sans plomb. Certains spécialistes prévoient de nouvelles augmentations bien au-delà des 2,50 € dans les prochains jours.

Comment expliquer un tel écart ? Tout simplement parce que le coût à la pompe est composé de près de 60 % de taxes.

La différence des prix du litre avec 2008 correspond pour le gasoil à une augmentation de taxe de plus de 20 centimes (TICPE et TVA) et à une augmentation des coûts et des marges au niveau du raffinage, du transport et de la distribution.

Les grands groupes comme TotalEnergies multiplient les bénéfices grâce à la flambée des cours des hydrocarbures. TotalEnergies vient d'annoncer un bénéfice de 16 milliards d'euros pour 2021. L'Etat pour sa part réalise 33 milliards par an de recettes avec les taxes sur le carburant.

Lors de la crise COVID, l'Etat a multiplié les cadeaux aux patrons « quoi qu'il en coûte ». Il va augmenter encore son budget pour la défense qui atteint 46 milliards d'euros en 2021.

Pourquoi, ne pourrait-il pas décider de prendre en charge le prix des carburants au-delà de 1,50 €? Ce ne sont pas aux salariés et aux plus démunis de faire encore des sacrifices, alors que dans le même temps les bénéfices des grands groupes explosent (100 milliards d'euros en 2021 pour les seules entreprises du CAC 40).

Dans ce contexte, l'Union départementale Cgt-FORCE OUVRIERE de Loire-Atlantique exige :

- Le blocage les prix des carburants à 1,50 € le litre ;
- L'augmentation générale des salaires dans le secteur privé et l'augmentation du point d'indice dans la fonction publique à hauteur de l'inflation réelle dans un premier temps (au moins 5%), ainsi que l'augmentation par les employeurs de la prise en charge des frais de déplacements professionnels.

L'Union départementale Cgt-FO de Loire-Atlantique ne mettra pas son activité revendicative entre parenthèses : aucune « Union Nationale » n'est acceptable avec ceux qui piétinent les libertés et les conquêtes sociales pour abaisser le coût du travail et ainsi accroître les richesses d'une minorité.